

L'école à l'ère du numérique

Déclaration du groupe des Entreprises

Le numérique n'est pas tout mais partout ! Depuis 1980, l'utilisation et l'appropriation des NTIC transforment pédagogie et organisations scolaires. La situation reste pourtant hétérogène selon les pays et les territoires. L'OCDE, en septembre 2020, pointe qu'« À l'aube du confinement, début 2020, près de la moitié de la population de la zone euro ne détient pas les compétences numériques de base, tandis qu'approximativement 20 % n'en détient aucune ». En France, la loi pour la refondation de l'école publique ou la création du service public de l'éducation numérique répondaient aux exigences de l'éducation au numérique et par le numérique. Malgré la mise en place des Etats généraux du Numérique pour l'éducation, les résultats sont encore trop mitigés comme le démontre cet avis. La pandémie a mis en relief les inégalités, le manque de préparation de l'institution scolaire mais a aussi mis en exergue les nombreuses initiatives tant des enseignants que des familles pour y remédier.

Les progrès et retards du numérique devraient faire l'objet d'évaluations et de comparaisons internationales de manière régulière. Le marché de la EdTech devrait aussi être plus soutenu en matière d'investissement public car il accentue la diversité de l'offre apportant des solutions innovantes et inclusives. Ainsi, le groupe Entreprises approuve la recommandation d'un code de bonne conduite pour les acteurs privés ou publics sur les outils et contenus de la filière numérique. L'avis aborde la nécessaire formation des enseignants et des familles et l'attestation des compétences. Il est en effet essentiel que le corps professoral et les enseignants chercheurs soient au coeur de ce dispositif avec la garantie d'un droit à la formation au numérique éducatif. Mais pour autant, il ne faut pas cacher une réalité : si l'offre sait s'adapter, il faut veiller à la prise en compte des réels besoins sur le terrain, trop souvent réduits à une offre matérielle sans prise avec la réalité rencontrée par le monde enseignant et celle des familles.

En saluant le caractère exhaustif des constats et des préconisations, et en remerciant le rapporteur pour la fluidité de cet avis, le groupe Entreprises a voté favorablement cet avis.